

Epreuves d'accès, en 2023, au cycle préparatoire au concours interne

Epreuve de rédaction d'une note de synthèse sur un dossier

Meilleure copie

Note : 18/20

Nous n'avons volontairement pas corrigé les imperfections de forme qui peuvent survenir dans chaque copie.

Les pertes de récolte de pommes de terre en France en 1846 peuvent être imputées indirectement au changement climatique, en l'espèce une canicule, qui s'ajoute à l'importation d'une maladie sur les pommes de terre irlandaises. Le contexte écologique peut expliquer certains phénomènes extrêmes tels que les canicules ou sécheresse, les inondations, dans l'histoire, mais ces phénomènes se sont accentués depuis environ cinquante ans. L'origine anthropique du changement climatique a été confirmée par le rapport du GIEC publié en 2021 (Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Ce rapport définit par ailleurs les causes du changement climatique, à savoir l'émission continue et croissante de gaz à effet de serre par l'Homme, en particulier par les populations des pays développés. La prise de conscience des Etats s'est effectuée avec la conférence de Rio en 1992, soit vingt ans après la publication du rapport Meadows sur les effets du changement climatique. Au niveau européen, c'est en 2019 qu'une transformation radicale de l'économie est décidée à travers le Pacte Vert. La France s'est dotée de législation dès 2004. Cette prise de conscience tardive mais profonde se traduit-elle en politiques publiques à la hauteur de l'enjeu de la lutte contre le changement climatique ?

Si la prise de conscience du changement climatique bénéficie d'une nouvelle dynamique européenne et française à la faveur de la multiplication des enjeux (I), une meilleure prise en compte des pouvoirs publics doit intégrer les impératifs de justice et d'inclusivité, tels que portés par des initiatives individuelles et d'acteurs privés (II).

*

- I. La prise de conscience du changement climatique date des années 1970, mais bénéficie d'un nouvel élan au regard des effets observables et quantifiables sur l'environnement humain

Le changement climatique et ses effets sont de mieux en mieux maniés par les données scientifiques (A). Son encadrement législatif s'est renforcé au niveau européen et français depuis quelques années, dont la portée reste limitée (II).

- A. Le changement climatique est un phénomène ancien aux conséquences objectivement mesurables

Le rapport Meadows publié en 1972 expose, grâce à une analyse scientifique complète et des données concrètes, les enjeux liés à la croissance économique dans un monde dont les ressources naturelles sont limitées. Le « mythe de la croissance infinie » est déconstruit et

porté au niveau international par le club de Rome. Si des initiatives sont prises par les Etats pour réduire la dépendance aux énergies fossiles, en particulier à la suite du choc pétrolier de 1973, c'est lors de la Conférence de Rio en 1992 que le concept de développement est internationalement agréé, et devient un objectif commun aux Etats. La prise de conscience est donc réelle et les effets du changement climatique connus des Etats. Elle est d'ailleurs rappelée à chaque échéance sur l'environnement, telle que la COP21 en 2015, ou la canicule de 2018 en France. La conscience est également forte chez les citoyens européens, qui pensaient en 1990 que l'environnement devait primer sur l'économie, et en 2007 64% déclaraient que l'environnement était un sujet « très sérieux ».

Le rapport du GIEC publié en 2021 permet de mesurer de manière précise les effets du changement climatique et des activités humaines sur ce changement. Ainsi, l'augmentation des phénomènes extrêmes est porteur de quatre risques précisément identifiés : des chaleurs extrêmes avec une hausse de la mortalité humaine, un effondrement des rendements pour l'agriculture, des conséquences irrémédiables sur la biodiversité, et des conséquences sur la santé et l'espérance de vie humaines, le pouvoir d'achat et la qualité de vie. Ce même rapport indique néanmoins que le réchauffement 2°C prévu pour 2050 n'est pas inéluctable si les Etats prennent des mesures pour améliorer la situation, de manière immédiate et soutenue.

Les enjeux liés au changement climatique relèvent également de problématiques d'inégalités entre Etats et au sein des Etats, d'injustice et de tensions géopolitiques. Les ravages de l'ouragan Katrina qui a frappé la Nouvelle Orléans en 2005 a révélé de fortes inégalités de résilience entre citoyens et entre collectivités, et les a accru par la suite. Les minorités afro-américaines et les personnes âgées, les plus défavorisées et vulnérables, ont été les premières victimes de ce phénomène extrême. Suite à cette catastrophe, la ville a connu des mutations sociales et urbaines au détriment des plus vulnérables. L'injustice sociale et les inégalités sont un enjeu du changement climatique. Les tensions géopolitiques grandissantes en sont un autre, au regard de la compétition des Etats pour l'accès aux ressources, de la mondialisation économique qui se fonde sur les énergies fossiles et d'un mode de consommation des pays riches qui se répand chez les économies émergentes.

B. Le cadre européen et national de la lutte contre le changement climatique se renforce mais peine à atteindre ses objectifs.

La lutte contre le changement climatique est un phénomène global qui exige une réponse à tous les niveaux, international européen et national.

L'Union européenne a opéré un changement radical, témoin d'une prise de conscience renforcée, avec l'adoption du Pacte Vert en 2019. Celui-ci prévoit une transformation de l'économie dans de nombreux secteurs particulièrement émetteurs de gaz à effet de serre, à savoir le transport, l'énergie, l'agriculture, le bâtiment ou encore les TIC. La feuille de route prévoit notamment de rendre l'économie durable en transformant les modes de production, de consommation, sur une base inclusive. Les préoccupations premières mises en avant par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sont la santé et le bien-être des populations européennes. Le projet se base sur les données scientifiques produites par le GIEC et l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) placé sous l'égide des Nations Unies. Le Pacte Vert prévoit également un volet de financement pour inclure les entreprises privées, la Banque européenne d'Investissement dont le rôle est le financement vert public, ainsi que des mesures de justice sociale pour les travailleurs et de l'accompagnement des régions les plus dépendantes au charbon. Un volet démocratique prévoit la création d'un Pacte climatique composé de citoyens européens, pour améliorer l'appropriation de l'adhésion des populations européennes : l'UE se veut également le fer de lance de la lutte

contre le changement climatique sur la scène internationale en gardant ses positions au sein des instances multilatérales.

La France porte également une ambition climatique, dont les effets n'ont pas été atteints en dépit de l'adoption d'un arsenal législatif depuis 2004 : Plan Climat 2004-2012, loi POPE en 2005, loi Grenelle en 2009 puis LCTEV en 2019, pour des résultats limités. La mise en place d'un Haut Conseil pour le Climat en 2019 vise à surveiller la mise en œuvre des obligations pour lesquelles la France, s'est engagée internationalement. A cette, le Haut Conseil pour le Climat recherche un plus grand consensus entre acteurs et à toutes échelles territoriales. Cette préoccupation d'être plus inclusif et de co-construire avec les citoyens français la lutte contre le changement climatique se traduit dans la mise en place de la convention citoyenne pour le Climat en 2021. Celle-ci répond à des revendications citoyennes de plus en plus fortes en ce sens : Gilets jaunes, marches pour le climat, pétition de l'Affaire du siècle ou épidémie de covid 19 et stratégie écologique.

*

- II. Les politiques publiques de lutte contre le changement climatique pourraient gagner à s'inscrire dans une dynamique inclusive et plus juste socialement, demandée aujourd'hui par certaines initiatives privées et individuelles.

Si la prise de conscience des sociétés impose une meilleure considération des impératifs de justice sociale et d'inégalités (A) différents types d'acteurs portent la mobilisation plus fortement face à l'inaction apparente des Etats (B).

- A. Face aux conséquences sociales et politiques, les mesures de justice climatique gagneraient en efficacité à se montrer plus inclusives et à mieux intégrer les acteurs privés

Les conséquences du changement climatique sont environnementales, économiques mais également sociales. Si les polarités et inégalités sociales aux Etats-Unis ont pu s'aggraver après le passage de l'Ouragan Katrina en 2005, les manifestations sociales et sociétales sont de plus en plus visibles. La justice climatique devient un impératif dont les villes sont le témoin. Le rapport de Michèle Pappalardo et Loïc Batel sur l'adaptation des villes au changement climatique répond en partie aux exigences de mixité fonctionnelle et sociale, pour laquelle la France a développé un savoir faire avec la participation d'acteurs publics et privés. La politique publique urbaine répond également à d'autres préoccupations climatiques, en mêlant actions sectorielles liées à la construction, à la mobilité ou à la gestion des déchets à des actions transversales en introduisant les technologies numériques à la gestion et à la construction des villes. L'inclusion des acteurs privés à la transition des économies est centrale, les entreprises privées, responsables de 71% des rejets de gaz à effet de serre d'origine humaine selon une étude du Climate Accountability Institute. Les actions des Etats restent limitées, les émissions de CO2 continuant d'augmenter selon le rapport du GIEC. La question de la décroissance et de la transformation des systèmes productifs restent particulièrement débattue encore aujourd'hui.

La diffusion de la conscience climatique passe également par une meilleure acculturation aux données scientifiques, régulièrement décrédibilisées par les climato-sceptiques, qu'ils soient scientifiques ou politiques. Ce clivage est notamment nourri par des idéologies, et peut avoir des conséquences sur le plan international en ralentissant les progrès, comme ce fut le cas après le retrait des Etats-Unis de l'Accord de Paris sous la présidence de Donald Trump. Les efforts des Etats relèvent au premier chef d'une volonté politique.

- B. La mobilisation individuelle démontre une prise de conscience renouvelée face à l'insuffisance des politiques publiques et une demande d'une meilleure prise en compte démocratique

Face au climatoscepticisme, une partie de la jeunesse se montre particulièrement volontaire pour appeler les dirigeants à agir davantage dans la lutte contre le changement climatique. Des initiatives citoyennes replacent les individus au cœur de l'élaboration des politiques publiques de lutte contre le changement climatique, à l'image des appels des nouveaux diplômés d'Agro Paris Tech en 2022 à ne pas prendre part à un système agro-alimentaire particulièrement néfaste pour l'environnement.

Les appels de Greta Thunberg aux dirigeants mondiaux démontrent aussi que la nouvelle génération semble plus consciente des enjeux climatiques que leurs aînés, et souhaite désormais prendre part à la mise en place des mesures de lutte contre le changement climatique face à des actions étatiques jugées insuffisantes et inefficaces. Une gestion inclusive et plus démocratique des politiques publiques de lutte contre le changement climatique semble nécessaire.